

Résolution adoptée à la séance ordinaire du conseil des maires  
 de la Municipalité régionale de comté des Laurentides  
 tenue le seizième jour du mois de mars de l'an deux mille vingt-trois

**Rés. 2023.03.8949**

**Octroi des aides financières 2023 dans le cadre de l'appel de projets structurants améliorant les milieux de vie sur le territoire de la MRC des Laurentides du Fonds Régions et Ruralité, volet 2**

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre du volet 2 du Fonds Régions et Ruralité (FRR), une enveloppe totalisant un montant de 177 000\$ est réservée, pour l'année 2023, pour des projets répondants aux priorités d'intervention, aux projets de développement social et communautaire et aux principes directeurs édictés aux termes de la *Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie du territoire de la MRC des Laurentides*;

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Laurentides a lancé un appel à projets structurants, lequel s'est terminé le 31 janvier 2023;

CONSIDÉRANT QUE 34 projets furent présentés par des organismes et des municipalités locales sur le territoire de la MRC et que le montant total des demandes de financement totalise 841 458\$;

CONSIDÉRANT QU'un comité de sélection fut formé afin d'analyser les demandes déposées et pour formuler des recommandations aux membres du conseil des maires, en vertu des priorités d'intervention adoptées et des principes directeurs énoncés dans la *Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie du territoire de la MRC des Laurentides*;

CONSIDÉRANT QUE pour les différents projets acceptés pour le financement au FRR, volet 2, il y a lieu de fixer une date limite pour l'acceptation, par le promoteur, des termes de l'entente de financement et le dépôt de celle-ci dûment signée;

CONSIDÉRANT QUE pour les ententes qui n'auront pas été dûment acceptées et signées par les promoteurs à la date butoir, les sommes non-engagées pourront être réservées pour des projets qui ont été déposés dans l'appel à projets 2023, sous réserve d'une recommandation du comité de sélection et d'une résolution à cet effet du conseil des maires de la MRC;

CONSIDÉRANT QU'il y a également lieu de déterminer, aux ententes à intervenir avec les promoteurs, une date limite pour le dépôt d'un rapport préliminaire d'activités des dépenses encourues dans le cadre des projets retenus;

POUR CES MOTIFS, il est proposé et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le conseil des maires de la MRC des Laurentides s'engage à financer dans le cadre du volet 2 du Fonds Régions et Ruralité pour l'année 2023 les différents projets apparaissant dans le tableau suivant :

N° de la demande	Promoteur	Projet déposé	Localisation	Aide financière octroyée
FRR2023-03	Municipalité de Montcalm	Mise en valeur du Corridor aérobique, secteur Montcalm	Montcalm	5 000 \$
FRR2023-04	Les Fumistes	Acquisition d'équipements spécialisés pour Inter Action Travail Laurentides	Val-David	10 000 \$
FRR2023-05	Café communautaire Coup de cœur	Acquisition de matériels pour la cuisine et pour la qualité du service	Sainte-Agathe-des-Monts	3 200 \$
FRR2023-07	La Maison de la Famille du Nord	Acquisition d'un immeuble pour leur relocalisation	Mont-Tremblant	20 000 \$

FRR2023-08	Partage et Solidarité Laurentides	Centre de formation en transformation et récupération alimentaires	Val-Morin	10 000 \$
FRR2023-09	Ateliers Müz	Carte artistique interactive pour encourager l'attraction	Lac-Supérieur	1 000 \$
FRR2023-10	Fiducie du Domaine Saint-Bernard	Amélioration de l'accessibilité, de la qualité et la durabilité du sentier Manicou au Domaine Saint-Bernard	Mont-Tremblant	10 000 \$
FRR2023-14	Municipalité d'Amherst	Mise à niveau du bâtiment municipal pour en faire une garderie dans le cadre du RSGE	Amherst	15 000 \$
FRR2023-15	9422-2924 Québec Inc. (Café Mélé)	Ouverture d'un café style pub, «Le Café Mélé»	Lantier	6 000 \$
FRR2023-16	Prévoyance envers les aînés des Laurentides Inc.	Programme des <i>Éclaireurs</i>	MRC des Laurentides	5 000 \$
FRR2023-17	Coopérative alimentaire de Val-des-Lacs	Préparation de plans d'architecture pour la coopérative	Val-des-Lacs	7 000 \$
FRR2023-21	Centre d'actions sociales en orthophonie (CASO)	Accès à des thérapies en orthophonie pour enfants issus de familles défavorisées	MRC des Laurentides	20 800 \$
FRR2023-24	Maison Phoenix	Expansion et bonification des activités intergénérationnelles de la Maison Phoenix	Val-David	18 000 \$
FRR2023-27	Éco-Corridors Laurentiens	Améliorer la résilience forestière après le <i>derecho</i> : projet pilote de plantation de restauration au parc régional Val-David/Val-Morin	Val-David	6 000 \$
FRR2023-28	Éco-Corridors Laurentiens	Rendez-vous <i>Conservation Laurentides 2023</i>	Val-David	10 000 \$
FRR2023-30	Simon Martin (École de karaté des Monts)	École de karaté des Monts	Val-Morin	1 000 \$
FRR2023-31	Corporation de développement économique de la MRC des Laurentides	Consultant en ressources humaines pour les municipalités locales	MRC des Laurentides	14 000 \$
FRR2023-33	Ferme aux Petits Oignons	Reprise collective en coop de solidarité de la Ferme aux Petits Oignons	Mont-Tremblant	15 000 \$
			<b>TOTAL</b>	<b>177 000 \$</b>

ET

QUE la directrice générale et greffière-trésorière soit autorisée à signer, pour et au nom de la MRC, les protocoles d'entente et tout autre document utile découlant de la présente résolution.

**ADOPTÉE**

**COPIE CERTIFIÉE CONFORME,**  
délivrée à Mont-Blanc, ce 20 mars 2023



Isabelle Daoust  
Greffière-trésorière adjointe et directrice des finances

N.B. Cette résolution n'a pas été ratifiée par le conseil